Les effets du péché

- Corruption (diminution) du bien de la nature
- La souillure de l'âme (la tache du péché)
- La dette de peine

ST I - II 85 - 87

Michael S. Sherwin, o.p.
automne 2020
lundi, 10 h 15 à Midi
mardi, 11 h 15 à Midi

Le péché « blesse la nature de l'homme et porte atteinte à la solidarité humaine. . . Le péché se dresse contre l'amour de Dieu pour nous et en détourne nos cœurs. » CEC 1849

Corruption (diminution) du bien de la nature

- Le bien de la nature humaine est-il diminué par le péché?
- Il y a trois biens de la nature:

1. Les principes de la nature (les puissances de l'âme, etc.) — Ce bien n'est ni enlevé ni diminué
2. L'inclination à la vertu — Ce bien est diminué

3. Le don de la justice originelle (nature intégral dans état de la grâce) — Ce bien a été complètement enlevé par le péché des premiers parents

ST I-II 85 . 1 - 2 et 5

2

Les quatre blessures (ST I-II 85.3)

- Selon Bède le vénérable, la perte de la justice originelle et la diminution de l'inclination à la vertu causent quatre blessures dans l'homme.
  - Le péché des premiers parents a enlevé la maîtrise de la raison sur les puissances de l'âme; nos propre péchés empêchent l'action de la raison encore plus.
  - la raison perde sa capacité de mettre complètement de l'ordre dans les puissances de l'âme. Ce manque de l'ordre résulte dans des blessures:
    - Blessure d'ignorance: en tant que la raison est dépouillé de son ordre au vrai
    - Blessure de malice: en tant que la volonté est dépouillé de son ordre au bien
    - Blessure de faiblesse: en tant que la passion irascible est dépouillé de son ordre à ce qui est ardu
    - Blessure de convoitise (*concupiscence*): en tant que la passion concupiscible est dépouillé de son ordre aux plaisirs modérés

3

Les péchés et la justice originelle

- S. Thomas et beaucoup de Pères affirment que l'homme a été créé en grâce, selon cette parole de l'Ecclésiaste (7, 29) : " Dieu fit l'homme droit. "
- D'après S. Thomas, cette rectitude consistait en ceci:
  - que la raison était soumise à Dieu,
  - que les forces inférieures (les passions) étaient soumises à la raison
  - que le corps était soumis à l'âme.

- N.B.: la soumission des passions à la raison était un don de la grâce :
  - « il est manifeste que cette soumission du corps à l'âme et des forces inférieures à la raison n'était pas naturelle ; autrement elle aurait persisté après le péché. »
    ST I 95.1

4

La mort et les autres défauts corporels

- La grâce de la justice originelle a accordé incorruptibilité au corps humain:
  - L'homme était immortel et impassable :
    - il ne soufrait ni des blessures accidentelles ni des maladies.
    - il ne souffrait pas des défauts naturels
- Le péché des premiers parents a enlevé la justice originelle
  - Indirectement, donc, leur péché était la cause de la mort et de ces autres défauts corporels.

ST I-II 85 . 5

5

Diminution du bien de la nature ST I-II 85 . 1 et 2

- Le péché diminue notre inclination naturelle à la vertu
  - Pas au niveau des principes de l'agir (la racine de nos puissances): le péché ne détruit ni diminue pas l'orientation de nos puissances au niveau de leurs racines dans la nature humaine.
  - Mais, au niveau de l'acte : le péché empêche nos puissances d'atteindre les fins vers lesquelles elles sont orientées.
    - Chaque péché met un obstacle entre l'inclination et sa fin
    - Nos péchés mettent un obstacle habituel (un vice) contre l'orientation naturelle de l'homme vers le bien.
- Cette diminution peut être continuelle
  - Le processus de mettre des obstacles peut aller à l'infini
    - L'homme peut ajouter indéfiniment péché sur péché

6

La souillure de l'âme (la tache du péché)

« tu as fait une tache à ta gloire » (Ecclésiastique 47,20).
« Il voulait se présenter à lui-même une Eglise éclatante, n'ayant ni tache ni ride » (Ephésiens 5,17).

- Sens métaphorique: application de quelque chose de matériel à une réalité spirituelle:
  - Une tache est causée dans un corps brillant quand il perd son éclat au contact d'un autre corps.
  - L'âme a un double éclat:
    - L'éclat causé par la lumière de la raison humaine
    - L'éclat causé par la lumière de la sagesse et de la grâce divines
  - L'amour nous unifie avec la réalité aimée ST I-II 86
    - Par l'amour désordonné propre au péché nous adhérons à quelque chose contrairement aux lumières de la raison et de la sagesse divine
    - Cette adhésion contraire aux lumières de la raison peut être vue comme une façon de perdre l'éclat de l'âme.
    - C'est ainsi que l'on dit que l'âme est tachée.
- la tache du péché est enlevée dès que l'âme est réunie avec Dieu

7

La dette de peine ST I-II 87

- Quiconque pèche agit contre l'ordre naturel
  - le pécheur est réprimé par cet ordre même.
  - Cette répression, c'est la peine.
- La volonté de l'homme est réglée par trois choses
  - L'ordre de sa propre raison
  - L'ordre du gouvernement humain (familial, religieux ou de l'état)
  - L'ordre universel du gouvernement divin
- La sévérité de la peine du péché
  - Un péché qui s'oppose au principe du gouvernement divin (notre fin ultime) mérite une peine éternelle
  - Un péché qui ne s'oppose à notre fin ultime ne mérite que une peine temporelle.
- La dette de peine du péché reste même après le pardon du péché, parce que la peine purifie et guéri les puissances de l'âme.

8